

# Construction nationale et étatique à travers l'enseignement primaire des minorités ethniques dans les zones rurales de Bessarabie roumaine et de Transnistrie soviétique dans l'entre-deux guerres (1918-1940)

Petru NEGURĂ

## *Résumé*

Cet article cherche à étudier la mise en place de l'enseignement primaire public des minorités ethniques dans les zones rurales de Bessarabie, au cours de l'entre-deux guerres (1918-1940). L'imposition de l'obligation scolaire a fait l'objet d'une relation inégale de pouvoir entre les autorités d'Etat responsables de l'enseignement et la population des villages. Ce processus, réalisé à travers une relation difficile – de conflits et de négociation – entre la population civile et les autorités étatiques, a été déterminant pour l'expansion de l'Etat national dans les zones rurales et la formation du statut de citoyenneté et en même temps de nationalité au sein de la population civile, ethniquement et linguistiquement hétérogène, de cette province roumaine nouvellement intégrée. L'article conclut avec l'ouverture d'une perspective comparative en esquissant le cas de l'enseignement primaire des minorités ethniques comme moyen d'acculturation étatique en Transnistrie soviétique, dans la même période.

**Mots-clés:** enseignement primaire, Bessarabie, Transnistrie, Grande Roumanie, URSS, zones de contact, population rurale, l'entre-deux guerres, construction étatique, intégration nationale.

## **Introduction**

Dans cet article<sup>1</sup>, je me propose d'étudier la façon dont l'enseignement primaire public a été mis en place durant la période de l'entre-deux guerres en Bessarabie, dans les localités rurales habitées de groupes qualifiées de « minoritaires » du point de vue ethnique et linguistique. Dans cette ancienne province de l'Empire tsariste (1812-1917), la mise en place et l'expansion de l'enseignement public de masse a été l'un des éléments-clé d'un projet plus vaste de construction nationale et étatique, de même que dans d'autres parties du monde moderne ou en

---

<sup>1</sup> Cet article a été élaboré grâce à une résidence de recherche réalisée au Collège Nouvelle Europe, Bucarest, dans le cadre du Programme « Pontica Magna », en 2015-2016. Une version antérieure de cet article a paru dans l'Annuaire du Collège Nouvelle Europe, le programme Pontica Magna, 2015-2016.

cours de modernisation<sup>2</sup>. La population de la Bessarabie a été soumise à des politiques de scolarisation de masse ambitieuses afin de faciliter l'intégration rapide de la province à la nation roumaine. La réalisation de ce projet s'est heurtée à un certain nombre de difficultés et à différentes formes de résistance de la population locale. Les autorités de l'Etat souhaitaient former, par l'Ecole, des citoyens éclairés, disciplinés et loyaux. Le résultat réel, obtenu sur le terrain, de ce processus a été ambigu, contradictoire et souvent décevant pour les autorités. L'école primaire est restée en Bessarabie, mais aussi dans le pays entier, le seul établissement d'enseignement fréquenté par la grande majorité des personnes un tant soit peu instruites<sup>3</sup>, qui représentaient jusqu'en 1930 à peine plus de la moitié de la population générale<sup>4</sup>.

Cette étude porte sur les minorités ethniques (appelées aussi « hétéroglottes ») dans les zones rurales, sans pour autant négliger le développement de l'enseignement primaire dans son ensemble, y compris dans les zones urbaines. Cette limitation est motivée par des dynamiques différentes du processus de mise en place de l'enseignement public de masse dans les zones rurales, où les taux d'alphabétisation et le niveau d'éducation était beaucoup plus bas que dans les villes, à plus forte raison dans les villages roumanophones<sup>5</sup>. En raison des ambitions modernisatrices et « nationalisantes » des autorités, le degré de coercition et, du même coup, la réponse de la population par rapport à ce projet est plus intense

<sup>2</sup> Sur le rôle de l'éducation dans les projets nationaux au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles voir, entre autres ouvrages, Ernest Gellner, *Thought and Change* (Chicago : University of Chicago Press, 1965) et *Nations and Nationalism* (Ithaca/ New York : Cornell University Press, 1983); Anthony Smith, *Nationalism and modernism: a critical survey of recent theories of nations and nationalism* (Londres : Routledge, 1998); Stephen J. Heathorn, *For Home, Country and Race: Constructing Gender, Class and Englishness in the Elementary School 1880-1914* (Toronto : University of Toronto Press, 2000); Voir aussi Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France 1870-1914* (Stanford / Californie : Stanford University Press, 1976). Pour une vue d'ensemble du rôle de l'alphabétisation et de l'éducation dans le développement des nations modernes en Roumanie et dans les Balkans, voir Alex Drace-Francis, *Geneza culturii române moderne. Instituțiile scrisului și dezvoltarea identității naționale 1700-1900* (Iași : Polirom, 2016).

<sup>3</sup> En Roumanie, parmi les personnes instruites, 85,1% avaient seulement une instruction élémentaire. Dumitru Șandru, *Populația rurală a României între cele două războaie* (Iași : Ed. Academiei Române, 1980), 182. La majorité absolue des personnes instruites en Bessarabie (87,3% en milieu rural et 57,9% en milieu urbain) avaient seulement des études primaires. Nicolae Enciu, *Populația rurală a Basarabiei (1918-1940)* (Chișinău : Epigraf, 2002), 214.

<sup>4</sup> Les personnes alphabétisées représentaient en Roumanie 57% en 1930. Șandru, *Populația rurală a României*, 180-182.

<sup>5</sup> Par exemple, en Bessarabie, dans les zones rurales les personnes instruites (alphabétisées) constituaient, en 1930, seulement 39% de la population rurale de la région, tandis que celles-ci représentaient 72,3% dans les villes (population d'âge égal et supérieur à 7 ans). Enciu, *Populația rurală a Basarabiei*, 212.



dans les villages que dans les villes, où l'École était une institution enracinée depuis plusieurs décennies. Il faut rappeler que la population rurale constitue une majorité absolue en Roumanie de l'entre-deux guerres (79% en 1930<sup>6</sup>) et, à plus forte raison, en Bessarabie (87%<sup>7</sup>). Malgré les discours populistes exaltant les vertus du paysan, cette ruralité dominante est perçue par l'administration roumaine comme un défi dans la l'application du projet de modernisation annoncé<sup>8</sup>. Ce défi est perçu comme d'autant plus difficile dans le cas des communautés rurales « hétéroglottes ».

L'une des hypothèses directrices de cette recherche est que l'institutionnalisation de l'enseignement primaire dans les zones rurales de Bessarabie (et, par extension, dans d'autres régions) a été réalisée à travers la reconnaissance de la légitimité de cette institution au sein des populations locales de la région. Ce processus – difficile et tortueux – se déploie à travers l'imposition progressive et la reconnaissance de l'*autorité pédagogique* de l'État<sup>9</sup>. Ce processus d'enracinement de l'institution scolaire dans les communautés rurales, mais aussi d'affirmation des habitants comme citoyens loyaux à l'Etat national roumain, ne va pas sans difficultés. Dans ce processus, compris dans cette étude dans la période de l'entre-deux guerres mondiales, une évolution des attitudes et des stratégies de la population par rapport à l'école est à l'œuvre. Le rapport de force entre les deux parties est nettement inégal, le gouvernement usant *in extremis* – par exemple, dans le contexte des soulèvements populaires de Hotin (1919) et de Tatar-Bunar (1924)<sup>10</sup> – de sa prérogative de *contrainte physique légitime* sur les civils, appliquée parfois jusqu'au bout des conséquences. Ainsi, le processus de mise en place et de reconnaissance de l'enseignement public de masse apparaît comme un élément que les autorités considèrent comme central, inhérent au processus de construction étatique et nationale sur plusieurs dimensions : politique, économique et culturelle<sup>11</sup>. Dans cette étude, je cherche à montrer le caractère équivoque des relations de pouvoir dans le processus d'établissement du monopole sur

<sup>6</sup> Cf. Șandru, *Populația rurală a României*, 180.

<sup>7</sup> Cf. Enciu, *Populația rurală a Basarabiei*, 14.

<sup>8</sup> Cf. Irina Livezeanu, *Cultură și naționalism în România Mare* (Bucarest : Humanitas, 1995), 111 ; Charles King, *Moldovenii, România, Rusia și politica culturală* (Chișinău : Arc, 2002), 41-42.

<sup>9</sup> Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement* (Paris : Minuit, 1970), 32.

<sup>10</sup> Sur les révoltes de Hotin et de Tatar-Bunar (1924), voir Ludmila Rotari, *Mișcarea subversivă în Basarabia, 1918-1924* (Bucarest : Ed. Enciclopedică, 2004) ; Alberto Basciani, *La Bessarabia e la Grande Romania, 1918- 1940* (Rome : Aracne, 2007), 122-145, 206-219.

<sup>11</sup> Voir aussi : Laurence Brockliss et Nicola Sheldon (dir.), *Mass Education and the Limits of State Building* (Basingstoke : Palgrave MacMillan, 2012).

la violence physique (et symbolique) légitime<sup>12</sup> par les autorités d'État dans les zones rurales de la Bessarabie, province perçue et administrée en grande mesure comme un territoire à statut intermédiaire – une zone « frontalière »<sup>13</sup>.

Cet article est donc une tentative de faire la lumière sur le processus de mise en place de l'éducation publique de masse dans une région peu scolarisée et alphabétisée, à travers des relations de pouvoir inégales entre les agents de l'État et la population civile, souvent perçue comme une population « étrangère » du fait de parler peu ou pas le roumain. De cette perspective, l'École et la scolarisation pourraient être considérées comme une « zone de contact »<sup>14</sup> entre deux mondes jusque-là relativement distincts : d'une part les autorités de l'État, représentées à différents niveaux par des institutions impliquées et principalement les écoles et les organes de contrôle (inspectorats scolaires, le Ministère, etc.) et, d'autre part, la population civile des villages, soumise à la scolarité (et à l'alphabétisation), représentée notamment par les enfants d'âge scolaire et leurs parents, mais aussi, en fin de compte, par les communautés rurales dans leur ensemble. La nature de cette « zone de contact » spécifique se révèle dans des contextes de litige entre les deux parties prenantes sur des questions qui sont loin de former un consensus. Ces questions sont, dans le cadre de l'établissement de l'enseignement public, en premier lieu, l'obligation et l'assiduité scolaire, mais aussi la langue et le contenu de l'enseignement dans les écoles des « minorités » ethniques.

Je vais donc essayer de reconstruire ce processus complexe et souvent ambigu, à travers toutes les voix qui le constituent et lui donnent substance. À cette fin, j'ai consulté les sources plus ou moins officielles, publiées et non publiées, provenant d'institutions et d'agents de divers grades, principalement des livres et des rap-

<sup>12</sup> Il s'agit ici de la définition de l'État donnée par Max Weber, reformulée par Pierre Bourdieu en ajoutant l'élément de la « violence symbolique ». Max Weber, *Économie et société* (Paris : Agora, Collection Pocket, 2003), 96-100 et Bourdieu, *La Reproduction*.

<sup>13</sup> Sur les zones frontalières en Europe, dans le cadre de projets « nationalisants », voir Rogers Brubaker, *Nationalism reframed. Nationhood and the national question in the New Europe* (Cambridge : Cambridge University Press, 1996), 84-93. Sur la Bessarabie et la Transnistrie comme zones frontalières contestées, voir : Florin Țurcanu, « Roumanie, Bessarabie, Transnistrie. Les représentations d'une frontière contestée », in : Sophie Coeuré et Sabine Dullin (dir.), *Frontières du communisme. Mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'Octobre au mur de Berlin* (Paris : La Découverte, 2007).

<sup>14</sup> Mary Louise Pratt est l'auteure qui a introduit le concept de « zone de contact » dans les études culturelles et sociales. Voici une brève définition de ce terme, donnée par l'auteur même : « J'utilise ce terme pour me référer aux espaces sociaux dans lesquels les cultures se rencontrent, se heurtent et se confrontent, souvent dans un contexte de rapports de force extrêmement asymétriques, comme le colonialisme, l'esclavage ou à la suite de ceux-ci, tels que ces derniers ont eu lieu dans plusieurs parties du monde d'aujourd'hui ». Mary-Louise Pratt, « *Arts of the Contact Zone* », in : *Profession* (1991-01-01), 33-40.



ports publiés par le Ministère de l'éducation, mais aussi, à un niveau intermédiaire, dans les périodiques subventionnés par le Ministère et les associations de district (*judet*) d'enseignants de la province et d'autres publications pertinentes. Pour mettre en évidence les tenants et les aboutissants bureaucratiques de ce processus, j'ai étudié une grande quantité de documents d'archives des institutions publiques impliquées dans la mise en œuvre de la scolarisation de masse, notamment le Ministère de l'éducation, y compris les archives des inspectorats régionaux et de district (voir la bibliographie). Enfin, l'un des avantages de cette étude est qu'elle dispose d'une quantité importante de témoignages oraux (plus de 40 entretiens approfondis pour la Bessarabie et une quinzaine pour la Transnistrie) avec d'anciens élèves ou personnes non scolarisées dans les zones rurales de Bessarabie et Transnistrie, nées dans les années 1910, 1920 ou 1930. Ces sources orales permettent un regard « par le bas », bien que partiel et indirect, vu le passage du temps et les nombreuses influences sociales et politiques exercées pendant ce temps, sur l'expérience quotidienne de la scolarité ou le manque de cette expérience, dans le cas des enfants non scolarisés, dans la période et les régions étudiées.

La conclusion de cette étude débouchera sur une perspective comparative, soulignant les principaux arguments de cette analyse en comparaison avec la situation de l'enseignement primaire en République Autonome Soviétique Socialiste Moldave (Transnistrie soviétique), pendant la même période, dans le contexte des formations étatiques dans lesquelles ces deux régions étaient intégrées (Roumanie et URSS). Le composant comparatif esquissé ici, ainsi que la corroboration partielle avec des éléments de l'histoire de l'éducation dans le monde et la région, fournira une pertinence plus que locale aux hypothèses et observations de cet article.

### **L'enseignement primaire en Bessarabie : intégration nationale et « unification des âmes »**

Immédiatement après le rattachement de la Bessarabie à la Roumanie en décembre 1918, les élites politiques roumaines mobilisent leurs efforts pour rapprocher et, enfin, unifier le système d'enseignement scolaire dans la province à celui du Pays dans un projet général d'intégration nationale<sup>15</sup>. L'unification culturelle est vue comme d'autant plus urgente que la province est considérée, sur la base de données quelque peu dépassées (du recensement de 1897<sup>16</sup>), comme la plus

<sup>15</sup> Voir sur ce sujet Livezeanu, *Cultură și naționalism*, p. 111-156 et Cătălina Mihalache, *Copilărie, familie, școală: politici educaționale și receptări sociale* (Iași : Ed. Universității „Al. I. Cuza”, 2016), 171-276.

<sup>16</sup> Le taux d'alphabétisation en Bessarabie était de 19,4% en 1897. Enciu, *Populația rurală a Basarabiei*, 204. Le taux des personnes sachant lire et écrire était le plus bas en Bessarabie en 1930, de

arriérée selon le niveau d'alphabétisation de la population, dans un pays qui se situe lui-même au bas du classement en ce sens en Europe et dans la région<sup>17</sup>. Aux occasions formelles, ce projet est présenté par des hauts fonctionnaires du Ministère comme une entreprise éminemment idéaliste, une « vocation de l'esprit ». C. Angelescu, dirigeant le Ministère de l'Education entre 1919 et 1937 et l'un des animateurs de ce mouvement, estime que « grâce à cette unification culturelle [il faut] produire une unification des âmes de la nation tout entière, dirigée vers le même but, les mêmes aspirations, le même idéal »<sup>18</sup>. Quel est cet idéal est facile à comprendre dans le contexte de l'époque, et le discours du Ministère ne tarde pas de l'explicitier – l'édification d'une nation puissante, coagulée et capable de résister contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur<sup>19</sup>. Les ennemis sont, bien sûr, tous les éléments censés s'opposer à cette « unification des âmes » et l'Ecole est vue comme le moyen le plus approprié pour atteindre cet objectif, qui semble idéaliste à juste raison, étant donné les difficultés, surtout dans cette province récemment intégrée<sup>20</sup>.

L'élan dans ce sens s'est manifesté énergiquement dès 1917<sup>21</sup>. En 1922, la nationalisation et la roumanisation des écoles sont déclarées achevées en Bessara-

---

38%, dans toute la Roumanie le taux de l'alphabétisation étant de 57%. Șandru, *Populația rurală a României*, 177.

<sup>17</sup> Șandru, *idem*, 180.

<sup>18</sup> Constantin Angelescu, *Activitatea Ministerului Instrucțiunii. 1922-1926* (Bucarest : Imprimeria Națională, 1926), 4.

<sup>19</sup> Angelescu, *idem*, 6.

<sup>20</sup> L'expérience d'autres nations plus avancées confirmait la justesse de ce choix. La référence aux pays occidentaux était fréquente dans les discours des élites politique et intellectuelle en Roumanie de l'époque. Voir, par exemple, Iosif Gabrea, *Școala românească. Structura și politica ei. 1921-1932* (Bucarest : Tipografia Bucovina, 1933), 9, 76; Angelescu, *Activitatea Ministerului Instrucțiunii*, 11; Constantin Angelescu, *Evoluția învățământului primar și secundar în ultimii 20 de ani* (Bucarest : Imprimeria Centrală, 1936), 21; Dimitrie Gusti, « Cuvânt înainte », in : Dimitrie Gusti, *Un an de activitate la Ministerul Instrucției, Culturii și Artelor. 1932-1933* (Bucarest : Tipografia Bucovina, 1934), XVII-XVIII. Il est important de garder en vue le fait que les politiques de transformation des écoles des minorités ethnolinguistiques en écoles avec l'enseignement dans la langue d'Etat (nationale) ont été largement mises en œuvre dans le processus de construction et consolidation nationale des Etas-nations occidentaux et de la région. Voir sur le cas de la France, entre autres sources : Weber, *Peasants into Frenchmen*, 67-104; en Allemagne : Marjorie Lamberti, *State, Society, & the Elementary School in Imperial Germany* (New York : Oxford University Press, 1989); dans l'Empire Ottoman et en Turquie : Nazan Cicek, « The role of Mass Education in Nation-Building in the Ottoman Empire and the Turkish Republic, 1870-1930 », in : Brockliss et Sheldon (dir.), *Mass Education*, 224-250; la Hongrie (1870-1930) : Ágoston Berecz, *The Politics of Early Language Teaching: Hungarian in the primary schools of the late Dual Monarchy* (Budapest : Pasts, Inc., Central European University Press, 2013), etc.

<sup>21</sup> Livezeanu, *Cultură și naționalism*, 133; Mihalache, *Copilărie, familie, școală*, 198.





bie<sup>22</sup>. Cette déclaration, de conjoncture, doit être prise avec précaution. La nationalisation implique la transformation des écoles d'enseignement en langue russe en écoles avec enseignement exclusif en roumain ou, dans une moindre mesure, dans la langue des « minorités », selon une proportion statistique estimée, de manière quelque peu biaisée, à 70% la population roumaine<sup>23</sup>. En fait, ce processus se poursuivra pendant de nombreuses années. Le résultat final serait, comme les agents de contrôle de l'enseignement primaire le suggèrent, l'instauration d'un système scolaire entièrement roumain, même dans le secteur privé et confessionnel<sup>24</sup>. Cependant, plusieurs données corroborées mettent en évidence une évolution beaucoup plus lente et difficile que les autorités roumaines le souhaitent<sup>25</sup>.

### Nationalisation et roumanisation des écoles et à travers les écoles

L'annexion de la Bessarabie, de la Bucovine et de la Transylvanie en décembre 1918 et la Conférence de paix de Paris en 1919 (dans laquelle l'intégration des nouveaux territoires reçoit une large reconnaissance internationale et où la Roumanie se voit obligée de garantir des droits aux minorités ethniques) marquent une relative ouverture de l'administration politique roumaine aux « minorités ethniques ». Selon certaines données, en 1921, en Bessarabie il y a plus de 500 écoles privées et publiques (sur un total d'environ 1700 écoles) pour les minorités ethniques, dont 89 écoles russes, 212 écoles ukrainiennes, 45 écoles juives (avec enseignement en hébreu et yiddish), 50 écoles allemandes, 4 écoles polonaises, 65 écoles bulgares, etc.<sup>26</sup> La Loi sur l'enseignement primaire de 1924 maintient le droit des minorités ethniques à l'enseignement en écoles primaires publiques

<sup>22</sup> Livezeanu, *idem*, 144.

<sup>23</sup> Les autres groupes ethniques étaient représentés comme suit : Ukrainiens : 10%, Juifs : 8,6%, Russes : 4,4%, Bulgares : 3,3%. Mihalache, *idem*, 211.

<sup>24</sup> Cette perception est partagée, sur le terrain, par le personnel de contrôle du Ministère, responsable de l'inspection des écoles en Bessarabie et d'autres provinces nouvellement rattachées. Voir à ce propos le cas des écoles ukrainiennes du district de Briceni et d'autres, dans lesquelles ont été créées des écoles de transition, roumano-ukrainiennes, qui, dans l'avenir proche devaient être transformées, selon l'inspecteur, en des écoles « purement roumaines ». Les Archives Nationales de la Roumanie, le Fond du Ministère de l'Instruction Publique, l'inventaire no. 710, année 1922, dossier no. 11, page 125 (désormais : ANR, FMIP, 710(1922)/11/125) ; FMIP, 710(1922)/11/105.

<sup>25</sup> Ainsi, dans plusieurs écoles allemandes de la province, les inspections ont montré que ni les enseignants ni les élèves « ne savaient du tout le roumain » : ANR, FMIP, 907(1933)/33/82; voir aussi ANR, FMIP, 909(1935)/15/283. De même, dans le district de Cetatea-Albă, un inspecteur concluait que « les 20 ans de domination roumaine [...] et de nationalisation des villages minoritaires à travers l'école n'ont pas donné de résultats ». Livezeanu, *Cultură și naționalism*, 145.

<sup>26</sup> Enciu, *Populația rurală din Basarabia*, 207 (note 37).

« dans la langue de la population concernée »<sup>27</sup>. Toutefois, notamment à partir de septembre 1921, le Ministère de l'instruction adopte une série de décisions de nature à restreindre le droit à l'instruction des communautés ethniques dans leur propre langue.

La roumanisation des écoles russes dans la province et l'ouverture d'autres écoles, roumaines, a été reçue avec réticence par la population locale. Au grand dam des fonctionnaires du Royaume de tous les niveaux et des nationalistes locaux, non seulement les « minorités » ethniques, mais également les Moldaves (roumanophones) « sabotent » les nouvelles écoles<sup>28</sup>. Lorsque la roumanisation des écoles ne fait que démarrer, même les enseignants, qui doivent donner souffle à la scolarisation dans les années à venir, partagent un scepticisme quasi-généralisé. Ainsi, certains se demandent même si le « moldave » (*i.e.* la langue roumaine) était approprié pour l'enseignement<sup>29</sup>. Ni même les minorités ethniques (sauf certaines communautés allemandes et juives, qui avaient des écoles confessionnelles en allemand et hébreux avant 1914<sup>30</sup>) n'accueillent pas toutes avec joie la « nationalisation » (à savoir la « judaïsation », la « bulgarisation », etc.) de leurs écoles (qui fonctionnaient en russe avant cette date)<sup>31</sup>. Pour cette raison,

<sup>27</sup> *Lege pentru învățământul primar al statului și învățământul normal-primar*, in : *Școala Noastră*, nr. 10 (supplément), septembre 1924, article 7, p. 2.

<sup>28</sup> Les exemples qui témoignent de la réticence des habitants « minoritaires », mais aussi des Moldaves, face à la roumanisation des écoles abondent dans les rapports du personnel de contrôle (inspecteurs, sous-inspecteurs, etc.) dans les premières années après l'unification. Sur les écoles des villages ukrainiens du district d'Orhei (Bessarabie) : ANR 710 (1922)/11/ 8-10 ; dans les villages de Bucovine : ANR, FMIP, 710(1922)/11/93-94; sur la population « dénationalisée » du nord de la Bessarabie (district Briceni, etc.) qui ne veut pas d'écoles roumaines : ANR, FMIP, 710(1922)/11/125; ANR, FMIP, 711(1923)/302 ; et dans le district d'Ismail : ANR, FMIP, 2553(1921)/655/628-632.

<sup>29</sup> Livezeanu, *Cultură și naționalism*, 124-125.

<sup>30</sup> Le 24 décembre 1914, une loi interdisait l'enseignement de l'allemand dans les écoles des colonies allemandes ; en août 1916, une autre loi interdisait l'enseignement de l'allemand dans toutes les institutions d'enseignement dans l'Empire des Tsars. Voir, entre autres, I.V. Cherkazianova, G.I. Smagina, « Nemetskie shkoly i nemetskie uchitelii » [Les écoles allemandes et les enseignants allemands], in : « Nemtsy v Rossii » [Les Allemands en Russie], in : *Dvorianskiĭ rod Rogge* [La famille des nobles Rogge], page web : <http://www.genrogge.ru/grbook/10.htm> (consultée en juillet 2016). Sur les écoles allemandes en Bessarabie, voir Ute Schmidt, *Basarabia. Coloniștii germani de la Marea Neagră* (Chișinău : Cartier, 2014), 146-162; Enciu, *Populația rurală a Basarabiei*, 206.

<sup>31</sup> Voir, par exemple, le cas d'une école fréquentée par des élèves d'ethnie bulgare au sud de la Bessarabie : ANR, 711 (1923)/302. Sur la tentative d'« ukrainiser » les écoles du district de Hotin : ANR, FMIP, 2553(1920)/430/7 ; sur le district Ismail, en 1919 : FMIP, 2553(1921)/655-867. Voir Gheorghe Druță, « Un episod din timpul naționalizării școlii în Basarabia », in : *Școala basarabeană*, mai-juin 1938, p. 24-26. Voir aussi Mihalache, *Copilărie, familie, școală*, 212.





les autorités roumaines proposent la transformation de l'enseignement de l'école dans la langue d'Etat comme seule alternative dans les cas où certaines communautés « minoritaires » préfèrent ne pas « nationaliser » leur école<sup>32</sup>. Mais, comme cela a été dit précédemment, les griefs sont encore plus évidents dans les cas, fréquents, où les écoles font directement l'objet de la roumanisation.

Un ensemble de mesures vise la « roumanisation » des écoles dans les localités habitées par une population roumaine considérée comme importante, souvent au détriment d'autres groupes ethniques. Les demandes des parents d'ouverture (ou réouverture) d'une école dans la langue maternelle de la communauté ou en russe est souvent interprétée comme un acte d'hostilité contre les autorités roumaines<sup>33</sup>. Aussi, une activité scolaire ou extrascolaire d'un instituteur dans une langue « minoritaire » suffit pour éveiller le soupçon du personnel de contrôle du Ministère et des agents de la Siguranța (la police politique)<sup>34</sup>. Dans de nombreux cas, les habitants « hétéroglottes » (et ne parlant pas le roumain) sont considérés comme Roumains « dénationalisés », raison pour laquelle ils se voient refuser la demande d'école en ukrainien ou en russe<sup>35</sup>. Pour faciliter

<sup>32</sup> Angelescu, *Activitatea Ministerului Instrucțiunii*, 45. Mihalache, *idem*, 213-214; Livezeanu, *Cultură și naționalism*, 144. Plusieurs écoles minoritaires (non roumaines et non russes) ont été d'abord nationalisées avec l'enseignement dans la langue maternelle des minorités respectives, puis, sous la pression des parents, ont passé au russe comme langue d'enseignement. Plusieurs écoles de ce type ont été roumanisées sur la décision du Ministère. Voir ainsi le cas de l'école de filles d'Ismail, mai 1919 : ANR, FMIP, 2553(1921)/655/867 ; les lycées de Hotin, novembre 1920 : FMIP, 2553(1920)/443/3 ; les écoles d'Ismail, en 1921 : FMIP, 2553(1921)/655/628-632. Il est à noter dans ce contexte que la *Loi de l'enseignement primaire d'Etat* de 1924 n'admet l'enseignement « pour les citoyens d'origine roumaine qui ont perdu leur langue maternelle », qu'en la langue roumaine. Cf. *Lege pentru învățămîntul primar al statului*, 7. Voir aussi ANR, FMIP, 712(1924)/146/10-11.

<sup>33</sup> Ainsi, selon le rapport d'un inspecteur scolaire de 1923, les instituteurs d'une école « bulgare » du district d'Ismail, même des « Moldaves reniés », « font la propagande pour leur nationalité » et pour la langue russe. ANR, FMIP, 711(1923)/302/9. Voir aussi des situations similaires dans les districts de Hotin, 1921 : FMIP, 2553(1921)/655-628-632; Ismail, 1923 : FMIP, 711(1923)/302/11 ; en Bucovine du Nord : FMIP, 2553(1921)/420/332 ; le district de Storoiineț : FMIP(1928)/282/381-384.

<sup>34</sup> Dans le district d'Ismail, 1923 : ANR, FMIP, 711(1923)/302/11; En Bucovine et en Bessarabie du Nord (le district Hotin), 1920 : FMIP, 2553(1920)/430/2 ; à Comrat, 1920 : FMIP, 2553(1920)/439/96; la commune Edineț, le district de Hotin, 1921 : FMIP, 2553(1921)/415/1 ; le district de Hotin, 1925 : FMIP, 713(1925)/211/319 ; le district de Bălți, 1940 : FMIP, 914(1940)/351/61. En 1935, sur la demande de la Siguranța, un instituteur a été engagé comme inspecteur scolaire pour surveiller, comme agent de la police secrète, les instituteurs « minoritaires » du district de Cetatea-Albă. FMIP, 910(1936)/12/137.

<sup>35</sup> Voir sur les écoles d'Ismail, en 1921 : FMIP, 2553(1921)/655/628-632 ; le district d'Ismail, 1923, FMIP, 711(1923)/302/9 ; en Bucovine du Nord, 1921 : FMIP, 2553(1921)/420/332 ; le district d'Ismail : FMIP, 2553(1921)/655/628-632.

la roumanisation, des écoles mixtes roumano-ukrainiennes ou roumano-russes sont ouvertes à titre provisoire, dans le but d'être transformées ensuite en écoles « proprement roumaines »<sup>36</sup>. Sous prétexte de manque de manuels scolaires ou d'enseignants appropriés pour ces écoles, des écoles initialement « hétéroglottes » sont transformées en écoles avec enseignement en roumain<sup>37</sup>. En 1923, un arrêté du Ministre décide que les enseignants des écoles « minoritaires » sont obligés de parler seulement en langue roumaine « durant le service et dans l'espace de l'école. »<sup>38</sup> Pendant la crise économique de 1929-1933, la basse fréquence devient une raison plausible pour la fermeture des écoles des minorités ethniques avec le transfert des élèves dans les écoles des environs<sup>39</sup>.

Dans plusieurs cas, les agents de contrôle du Ministère expliquent les mauvais résultats scolaires et la basse fréquentation des écoles des localités par l'origine ethnique (non-roumaine) des élèves et de leurs parents<sup>40</sup>. Les explications

---

<sup>36</sup> Dans le district de Briceni, 1922 : ANR, FMIP, 710(1922)/11/125). Voir aussi Mihalache, C., *Copilărie, familie, școală*, 215.

<sup>37</sup> Voir, par exemple, l'adresse du député I. Cazacu de 1920 sur l'« ukrainisation » des écoles russes dans le district de Hotin, en dépit de la volonté de la population locale (encore attachée au russe) et malgré le manque des ressources nécessaires. Le député propose la révision de cette décision. FMIP, 2553(1920)/430/7. Dans cette situation se trouvent aussi deux lycées de Hotin et un lycée de Chișinău, en 1920 : ANR, FMIP, 2553(1920)/443/3.

<sup>38</sup> Un ordre du Ministère de l'Instruction Publique limite l'usage de la langue « minoritaire » par les enseignants des écoles « minoritaires » seulement à la communication privée et, dans la communication avec les parents, seulement si celle-ci est indispensable. ANR, FIMP, 711(1923)/232/321. De même, selon l'arrêté du Département de l'Instruction Publique de Chisinau, les écoles minoritaires sont obligées à tenir leur documentation en langue roumaine. DJAN, FIRSC, 207(1918)/1/59.

<sup>39</sup> Ainsi, en octobre 1933, dans le village Zaharovca (habité par une population ukrainienne), le district d'Orhei, une école qui avait fonctionné pendant huit ans a été fermée. Une pétition signée par une vingtaine d'habitants demande la réouverture de l'école. Les autorités décident l'ouverture d'une école à un seul poste d'enseignant. ANR, FMIP, 907(1933)/52/112. De même, un rapport de 1934 témoigne que dans le district de Cahul, durant la crise de 1929-1933, le nombre des écoles a diminué pour cause de manque de postes et manque de ressources. La fermeture des écoles et la réduction des postes est aussi un problème généralisé pour cette période, non seulement en Bessarabie, mais aussi dans l'Ancien Royaume. Voir Gheorghe Buzatu et Georgeta Ignat, „Unele aspecte privind situația învățămîntului primar din Moldova în anii crizei economice din 1929-1933”, in : *Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie*, tome II, 1965 (Iași : Editura Academiei Republicii Socialiste România, 1965).

<sup>40</sup> Plusieurs rapports rédigés par des inspecteurs scolaires expliquent la basse fréquentation scolaire par l'ethnie (non roumaine) des élèves et de leurs parents, notamment dans les localités et les années suivantes : la commune Târgoviște, district d'Ismail, 1920 : ANR, FMIP, 2553(1920)/107/33; com. Tureatca, distr. Dorohoi, 1925 (région Cernăuți) : FMIP, 713(1925)/211/2; distr. Tighina, 1930 : FMIP, 814(1930)/115/8; village Zaharovca, distr. Orhei : FMIP, 907(1933)/52/112; distr. Cahul, 1935 : FMIP, 903(1935)/15/291; com.



comportent souvent une argumentation essentialiste : « Les habitants du village Tureatca sont des Ruthènes, non convaincus des avantages de l'école (...) »<sup>41</sup>. Cependant, certains rapports admettent aussi une logique – il est vrai, interprétée selon une perspective nationaliste – au faible taux de fréquentation scolaire parmi certaines « minorités » ethniques ; le comportement « réfractaire » serait en fait provoqué plutôt par la politique de « roumanisation » des écoles que par la scolarité en tant que telle<sup>42</sup>. La réponse des autorités scolaires à une telle attitude exprimée par certaines communautés est généralement défensive, suggérant des mesures répressives. Les communautés ukrainiennes (et ruthènes) sont souvent considérées avec soupçon par les autorités roumaines, y compris par celles de l'école<sup>43</sup>. Les émeutes de Hotin (1919) et de Tatar-Bunar (1924), ne font que donner à ces soupçons une base plausible. Source de désaccord de la part de la population « minoritaire », les écoles roumaines ou roumanisées apparaissent, dans les yeux des autorités, comme un impératif et une mesure viable pour contrer les attitudes hostiles envers l'administration roumaine de la part de la population « hétéroglotte »<sup>44</sup>.

Il est vrai que pas toutes les « minorités » sont perçues comme « réfractaires » aux « bénéfices de l'école ». Les écoles juives ou allemandes enregistrent un taux de fréquentation scolaire visiblement supérieur à celui des élèves molda-

---

Maiac, distr. Chilia-Nouă, 1938 : FMIP, 912(1938)/28/52; distr. Cetatea-Albă, 1926 : FMIP, 714(1926)/14/120; distr. Ismail, 1927 : FMIP, 811(1927)/16/71; distr. Cetatea-Albă (y compris com. Tatar-Bunar), 1927 : FMIP, 811(1927)/16-/115; com. Călăraș, distr. Lăpușna : FMIP, 811(1927)/155/154; distr. Bălți : FMIP, 811(1927)/273/8; banlieue Natiagailovca, ville de Chilia Nouă, 1928 : FMIP, 812(1928)/24/103; distr. Cetatea-Albă, 1928 : FMIP, 812(1928)/278/134; distr. Tighina, 1929 : FMIP, 813(1929)/7/41-42; distr. Cahul, 1935 : FMIP, 909(1935)/15/291.

<sup>41</sup> FMIP, 713(1925)/211/2.

<sup>42</sup> Voir, par exemple : ANR, FMIP, 811(1927)/16/71 ; FMIP, 814(1930)/115/8 ; 1938 : FMIP, 912(1938)/28/52.

<sup>43</sup> Ainsi, « Ukrainiens réfractaires » ou « récalcitrants » deviennent à cette époque de vrais lieux communs des rapports d'inspection dans les villages habités par des représentants de la minorité ukrainienne. Voir, entre autres documents : ANR, FMIP, 2553(1920)/430/6; FMIP(1921)/420/332; FMIP, 710(1922)/11/93-94; FMIP, 710(1922)/11/105; FMIP(1923)/302/11; FMIP, 812(1928)/280/270; FMIP, 813(1929)/293/5v; FMIP, 1933/33/379; FMIP, 912(1938)/28/52; FMIP, 912(1938)/28/32.

<sup>44</sup> Cette optique est appliquée et maintenue jusqu'à la fin des années 1930 dans d'autres provinces roumaines rattachées après 1918, en l'occurrence en Bucovine, par rapport à la population « hétéroglotte », ukrainienne entre autres groupes. Voir à ce propos Philippe H. Blasen, « Învățământul în limba ucraineană din Bucovina în timpul dictaturii regale (1938-1940) », in : Toader Nicoară (dir.), *Bucovineni în Marele Război*, volume en cours de parution à Cluj-Napoca.

ves des écoles roumaines de la localité<sup>45</sup> ; cette différence est encore plus grande entre les écoles des villes et celles des villages<sup>46</sup>. La frustration des inspecteurs scolaires est double dans les cas où la connaissance de la langue roumaine par les élèves des écoles allemandes ou juive est faible, contrairement à la réussite scolaire dans d'autres matières<sup>47</sup>. D'une manière ou d'une autre, tant la faible assiduité des élèves « minoritaires » dans les écoles publiques que l'inscription et la fréquentation élevées dans les écoles privées ou confessionnelles sont également perçues par les autorités scolaires comme une menace au programme de roumanisation<sup>48</sup>. Les deux phénomènes doivent donc être réduits et même, dans le temps, éliminés.

Dans le but de la roumanisation des écoles, les autorités n'épargnent pas ressources et enseignants, dont la valeur est parfois enviée par certains représentants des écoles roumaines de la région<sup>49</sup>. Pour travailler à l'école dans une région

<sup>45</sup> Ainsi, un rapport d'inspection dans les écoles du district Chişinău de septembre 1929 constate que « la fréquentation scolaire, surtout dans les villages (...) est absolument réduite, à l'exception des colonies juives ». ANR, FMIP, 813(1929)7/163. Dans un rapport d'avril 1930 sur les écoles du district de Tighina, un inspecteur remarque une fréquentation très basse « non seulement dans les écoles minoritaires, où l'on pourrait objecter que les villageois ne veulent pas que leurs enfants apprennent le roumain (à l'exception des écoles allemandes et juives), mais ce qui est plus douloureux est que cette situation est encore plus accentuée dans les villages moldaves. FMIP, 814(1930)115/8. Lors d'une inspection d'une école primaire complémentaire de la région Lăpuşna, un inspecteur constate sur un ton équivoque que les leçons et l'atelier de travail pratique au cours complémentaire sont fréquentés par plus de trente élèves – « Dommage seulement que la majorité de ces élèves sont Juifs. » DJAN, FIŞRL, 206(1922)43/1-47.

<sup>46</sup> Voir ci-dessous dans cet article sur la différence entre les taux d'assiduité entre les écoles rurales et les écoles urbaines.

<sup>47</sup> Ainsi, dans plusieurs écoles allemandes et juives du district de Cetatea-Albă, l'enseignement et l'apprentissage de la langue roumaine sont considérés insuffisants : ANR, FMIP, 714(1926)/74/119. En 1924, dans le même district (Cetatea-Albă), les enseignants d'une école allemande sont pénalisés, entre autres, pour ne pas avoir fait assez d'efforts à enseigner le roumain. FMIP, 712(1924)/273/346, 359. Dans une école « juive » du district de Bălţi, en 1924, l'inspecteur conclut que « l'enseignement est satisfaisant, mais les enfants s'expriment difficilement en roumain ». FMIP, 712(1924)/275/219. Sur l'enseignement et l'apprentissage insuffisants de la langue roumaine dans les écoles juives et allemandes du district de Cetatea-Albă, en 1925 : FMIP, 714(1926)/14/120. Dans l'école d'enfants allemands de la commune Râşcani, en 1928, la fréquentation est très élevée, mais les enfants ne connaissent pas le roumain : FMIP, 812(1928)/280/31. De même, en 1933, dans le village Borodino, au district Cetatea-Albă : FMIP, 907(1933)/33/82. *Idem*, le village Baimaclia, distr. Cahul, 1935 : FMIP, 909(1935)/15/283.

<sup>48</sup> Voir notamment ANR, FMIP, 710(1922)/11/125 ; FMIP, 710(1922)/11/105 et Mihalache, C., *op. cit.*, p. 215.

<sup>49</sup> Voir, par exemple, S. Moldoveanu, „Mai multă grijă de Moldoveni și mai puține de minorități”, in : *Școala Basarabiei. Revistă pentru învățământ și educație națională*, février 1921, 216-218.



« hétéroglotte », les enseignants originaires de l'Ancien Royaume (du territoire roumain d'avant le rattachement des nouvelles provinces en 1918) reçoivent des avantages matériels, y compris une augmentation de salaire jusqu'à 50%<sup>50</sup>. Bien que séduisants en eux-mêmes, ces avantages ne sont pas considérés comme suffisants par certains, qui, au bout d'une période de friction avec leurs collègues d'école ou de l'attitude inamicale des villageois préfèrent retourner à l'école d'où ils avaient été détachés ou transférés<sup>51</sup>. Enseigner le roumain, matière obligatoire à côté de la géographie de la Roumanie et de l'histoire des Roumains dans toutes les écoles « hétéroglottes » (même privées)<sup>52</sup>, est un véritable défi pour les enseignants « du Royaume », dans les cas répandus où ni les enseignants ne connaissent la langue des étudiants, ni les élèves ne parlent – ou très peu – le roumain. Les revues pédagogiques de la région proposent des conseils méthodologiques pour éviter des situations de blocage potentiel dans l'enseignement et la communication<sup>53</sup>. Malgré ces difficultés, les inspecteurs louent dans de nombreux cas l'effort et la réussite des enseignants à faire apprendre le roumain aux élèves « hétéroglottes »<sup>54</sup>.

Selon une opinion largement admise dans les années 1930, les minorités en Roumanie seraient de deux types : « assimilables » (Russes, Ukrainiens, Bulga-

<sup>50</sup> A partir de 1918, le gouvernement roumain paie une augmentation au salaire aux enseignants et propagandistes roumains (y compris de Bucovine et de Transylvanie) dans les zones « hétéroglottes » de Bessarabie et d'autres provinces. Voir en ce sens une décision du Gouvernement de 1918 : ANR, FMIP, 2552(1918)/127/16. Cette décision a été entérinée par la Loi de l'enseignement primaire de 1921. Cf. FMIP, 711(1923)/167/11. La Loi de 1924, article 128, maintient cette décision, spécifiant les zones hétéroglottes dans lesquelles cet article est applicable. Cf. FMIP, 712(1924)/146/3. En septembre 1937, l'article 128 de la Loi est abrogé et l'augmentation du salaire est annulée pour les enseignants travaillant dans les villages moldaves (roumanophones). FMIP, 912(1938)/28/83, 97.

<sup>51</sup> Dès le début du transfert et du détachement des enseignants roumains en Bessarabie, en 1918, plusieurs enseignants se plaignent de conditions difficiles et de la rémunération insuffisante (rapportée aux dépenses). Voir, par exemple, ANR, FMIP, 2553(1918)/127/16. Durant la guerre civile en Russie, plusieurs enseignants « du Royaume » du district de Soroca se sentent menacés par des invasions possibles d'au-delà du Dniestr. Cf. FMIP, 2553(1921)/443/5. Certains déposent demande de démission et de retour au lieu de travail précédent. Voir, par exemple, des demandes de démission rédigées en 1918 : FMIP, 2552(1918)/163/50-51. Et en 1919 : FMIP, 2552(1919)/154/55.

<sup>52</sup> Cf. ANR, FMIP, 2553(1920)/430/21. La décision initiale daterait d'août 1918. Cf. Mihalache, C., *Copilărie, familie, școală...*, p. 209.

<sup>53</sup> A. Maranevici, „Școala într-un sat minoritar”, in : *Cetatea Albă*, année 1, no. 7-8, avril-mai 1931, 34-37 ; Ștefan Ghibirdic, „Școala în satele minoritare”, in : *Cetatea Albă*, vol. V(3-4), 20-24. P. Țanțu, „Predarea limbii românești în școlile cu populație minoritară”, in : *Școala Basarabiei*, jan.-fév. 1939, 16-21.

<sup>54</sup> Cf. ANR, FMIP, 711(1923)/302/57 ; FMIP, 1926/74/120 ; FMIP, 1931/11/315.

res, etc.) et « inassimilables » (Juifs, Allemands, Hongrois), en raison notamment de la culture et de la « conscience nationale » fortes de ces dernières<sup>55</sup>. D'un tel point de vue dérive l'attitude équivoque des agents de contrôle sur la scolarisation des minorités ethniques. D'une part, les inspecteurs ne cachent pas leur mépris pour les communautés ethniques considérées comme « réfractaires » à l'école (en fait, à l'école roumaine), partageant toutefois la confiance et le désir que celles-ci soient « assimilées » dans l'avenir (par l'école)<sup>56</sup>. D'autre part, les inspecteurs scolaires ne cachent pas une certaine considération envers les communautés qui, en l'absence ou l'insuffisance des écoles publiques avec l'enseignement dans leur langue maternelle, ont ouvert leurs propres écoles dans la langue des communautés respectives en leur assurant une assiduité élevée. En même temps, ils expriment la réserve selon laquelle ces minorités esquiveraient ainsi le programme d'assimilation promu par l'école publique roumaine<sup>57</sup>.

<sup>55</sup> Les premières hypostases de cette idée fondatrice du nationalisme et de l'antisémitisme en Roumanie apparaissent chez les intellectuels roumains nationalistes du XIXe siècle, tels que V. Alexandri, M. Eminescu, B.P. Hasdeu. L'idée a été reprise, développée et radicalisée par des intellectuels nationalistes de l'entre-deux guerres, des plus modérés, tel qu'a été au début S. Manuilă, aux plus radicaux (N. Ionescu ; N. Crainic, A.C. Cuza et d'autres). Je remercie A. Cioflăncă et V. Solonari pour une discussion à ce sujet. Voir aussi, entre autres ouvrages, Zigu Ornea, *Anii treizeci. Extrema dreaptă românească* (Bucarest : Cartea românească, 2015; Vladimir Solonari, *Purificarea națiunii. Dislocări forțate de populație și epurări etnice în România lui Ion Antonescu, 1940-1944*, Iași, Polirom, 2015; Peter F. Sugar, *Naționalismul est-european în secolul al XX-lea* (Bucarest : Curtea Veche, 2002). Cette idée a été discutée dans une revue pédagogique de Bessarabie, en 1936 : V. Ivanov, „Colaborare sau antagonism?”, in: *Cetatea Albă*, sept.-oct. 1936, 18-22.

<sup>56</sup> Dans la première décennie de l'entre-deux guerres, les minorités russe, bulgare et ukrainienne étaient régulièrement suspectées de séparatisme et de subversion politique. Voir, par exemple : ANR, FMIP, 2553(1920)/430/6; FMIP(1921)/420/332; FMIP, 710(1922)/11/93-94; FMIP, 710(1922)/11/105; FMIP(1923)/302/11. Cependant, dans les années 1930, les conclusions des inspections des écoles de ces minorités sont souvent optimistes, la responsabilité pour la fréquentation basse ou la faible réussite scolaire étant attribuée à l'Etat. Voir, entre autres documents : FMIP, 912(1938)/28/52 ; FMIP, 912(1938)/28/82. Il est révélateur, dans ce sens, qu'un arrêté du Ministère de février 1934 permet l'utilisation des langues bulgare, ukrainienne et russe dans les écoles du district Cetatea-Albă, sur la demande des communautés locales, mais ne dit rien des langues d'autres minorités ethniques (allemande ou juive, par exemple), pourtant habitant cette région « hétéroglotte » dans une proportion non négligeable. FMIP, 908(1934)/90/61.

<sup>57</sup> Sur la faible connaissance de la langue roumaine dans les écoles allemandes en Bessarabie dans les années 1930 : ANR, FMIP, 907(1933)/33/82 ; voir aussi ANR, FMIP, 909(1935)/15/283. A plusieurs reprises, l'existence d'écoles allemandes est considérée avec insatisfaction par certains inspecteurs et directeurs d'école par rapport aux écoles roumaines, insuffisantes et mal équipées. FMIP, 907(1933)/221/42 ; FMIP, 913(1939)/13/7. Parfois, les demandes des parents et enseignants d'engager un directeur ou un enseignant d'ethnie (et de langue) allemande est négligée par les autorités. Voir, par exemple, FMIP, 910(1936)/333/29. Certains articles





## L'enseignement primaire et politique nationale en Transnistrie soviétique (1918-1940) : essai d'approche comparative

Au moment de la formation de l'URSS en 1922 et de la République Socialiste Soviétique Autonome Moldave (RASSM) en 1924, le système soviétique d'enseignement se confronte à des problèmes similaires à ceux de l'enseignement roumain en Bessarabie dans la même période, sinon plus graves encore (à la suite de la révolution et de la guerre civile, en plus de la Première Guerre mondiale) : analphabétisme massif<sup>58</sup>, faible taux de scolarisation de la population d'âge scolaire, destruction des infrastructures scolaires<sup>59</sup>. La population rurale manifeste une réticence similaire à la scolarisation<sup>60</sup>. Le niveau de scolarisation est le plus réduit parmi les Moldaves (roumanophones) et surtout chez les habitants des zones rurales, dont surtout les femmes<sup>61</sup>. Le réseau des bâtiments scolaires est

---

des revues pédagogiques de la province parlent, sur un ton quelque peu contrarié, de l'infériorité culturelle des habitants moldaves par rapport aux représentants des minorités allemande ou juive. Cf. Moldoveanu, „Mai multă grijă de Moldoveni”, 216-218 ; Ivanov, „Colaborare sau antagonism?”, 18-22; Ghibridic, „Școala în satele minoritare”, 20-24.

<sup>58</sup> En 1924, 35% des habitants entre 20 et 60 ans étaient enregistrés comme analphabètes en RASSM. Les Archives des Organisations Socio-Politiques de la République de Moldova, fond 49, inventaire 1, dossier 222, p. 25 (désormais : AOSPRM, 49/1/222/25).

<sup>59</sup> Sur la mise en place de la scolarisation de masse en Russie et URSS, voir Ben Eklof, *Russian Peasant Schools: Officialdom, Village Culture, and Popular Pedagogy, 1861-1914*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1986; Sheila Fitzpatrick, *Cultural Revolution in Russia, 1928-1931* (Bloomington: Indiana University Press, 1978); Sheila Fitzpatrick, *Education and Social Mobility in the Soviet Union, 1921-1934* (Cambridge, London, New York, Melbourne: Cambridge University Press, 1979); Wladimir Bérélowitch *La soviétisation de l'École russe, 1917-1931* (Lausanne: L'Age d'or, 1990); Thomas Ewing, *The Teachers of Stalinism: Policy, Practice, and Power in Soviet Schools of the 1930s* (New York: Peter Lang Inc., 2002); Larry Holmes, *The Kremlin and the Schoolhouse. Reforming Education in Soviet Russia, 1917-1931* (Bloomington: Indiana University Press, 1991); Catriona Kelly, *Children's World: Growing Up in Russia, 1890-1991* (Lancaster: Yale University Press, 2007). Sur ce processus en RASSM, voir Elena Negru, *Politica etnoculturală în RASS Moldovenească (1924-1940)* (Chișinău: Prut Internațional, 2003), 71-82.

<sup>60</sup> « Les enfants s'inscrivent et viennent à l'école l'hiver, mais ils abandonnent l'école en printemps. » - soulignait G. Buciușcanu, le commissaire du peuple pour l'enseignement public, au II<sup>e</sup> Congrès des Soviets du 9-14 mai 1926.

*Politica etnoculturală, Politica etnoculturală*, 72. En 1928, la scolarisation des enfants de 8 à 11 ans était accomplie à 45,2%. Negru, *Politica etnoculturală*, 73, apud AOSPRM, 49/1/1840/62. En 1927/28, les enfants de 8 à 11 ans fréquentaient l'école en proportion de 56%. En 1928/29 - 66% ; en 1929/30. AOSPRM, 49/1/1531/6.

<sup>61</sup> En 1926/27 les filles représentaient 33,4% des élèves de 8 à 14 ans. AOSPRM, 49/1/1082/2. En 1929/30, les filles fréquentant l'école représentaient 42%. AOSPRM, 49/1/1531/9. En 1925, selon un rapport partiel des organes du Parti, l'assiduité scolaire était en moyenne 50% sur la RASSM et 30% dans les districts ruraux. Les Archives Centrales d'Etat des Organisations Publiques d'Ukraine (TsDAGO), 1/20/2144/118.

élargi au cours des années 1920, mais l'enseignement a connu un essor rapide surtout à partir de 1928, quand une nouvelle loi sur l'enseignement primaire est adoptée, proclamant l'obligation absolue de l'éducation primaire pour tous les enfants d'âge scolaire, garçons et filles. Cette nouvelle loi est appliquée au pied de sa lettre, dans le contexte de la soi-disant « révolution stalinienne », marquée par un programme intensif et étendu d'industrialisation de l'économie et de collectivisation de l'agriculture, à réaliser durant le premier plan quinquennal (1928-1932). Ce programme d'enseignement de masse et d'alphabétisation, appelé ambitieusement « révolution culturelle », est mis en œuvre sous une pression politique exacerbée, comme dans d'autres domaines (par exemple, la collectivisation). Durant l'année scolaire 1930-1931, en dépit de l'insuffisance de l'infrastructure scolaire et des enseignants, l'enseignement primaire universel est déclaré accompli pour tous les enfants âgés entre huit et onze ans<sup>62</sup>. Cependant, les rapports d'inspection scolaire révèlent des lacunes importantes selon le nombre des enseignants et de leur niveau de formation, des locaux scolaires (propres et équipés), des manuels et des fournitures scolaires, etc. De plus, la production des matériels didactiques et les programmes scolaires sont également affectés par les réformes linguistiques périodiques (en 1924, en 1928, en 1932 et en 1938)<sup>63</sup>. Au cours des années 1930, certains rapports mettent en évidence dans certaines zones une fréquentation scolaire irrégulière (à 70% des inscriptions), qui jettent le doute sur l'exactitude des bilans officiels<sup>64</sup>.

En RASSM, comme dans d'autres républiques autonomes et fédérées, l'Etat soviétique met en place une politique nationale souple à l'égard de divers minorités ethniques, jusqu'au tournant de 1938 vers une stratégie centrée sur les groupes ethniques dominants au détriment des minorités. Ces groupes ethniques présentent un profil culturel et un niveau d'alphabétisation / d'instruction spécifiques (par exemple, en 1926, la population d'ethnie allemande était

<sup>62</sup> Selon certaines données officielles, en 1932/33, les enfants de 8 à 11 ans fréquentaient l'école en proportion de 99,39% et ceux de 12 à 14 ans à 99,09%. Les Archives d'État centrales des autorités supérieures de pouvoir et d'administration de l'Ukraine (TsDAVO), 166/10/1225/9.

<sup>63</sup> Cf. Petru Negură, „Edificarea națională și culturală în RASSM: premisele unui „naționalism” eșuat”, in : Petru Negură *Nici eroi, nici trădători. Scriitorii moldoveni și puterea sovietică în epoca stalinistă* (Chișinău: Cartier, 2014), 77-84.

<sup>64</sup> Ainsi, dans un rapport du chef de la Section pour l'enseignement scolaire du Comité Régional du Parti Communiste d'Ukraine (en RASSM), Zelenciuc, sur la situation des écoles en RASSM à l'attention du Comité Central du Parti Communiste d'Ukraine, de janvier 1938, la fréquentation scolaire variait dans les districts de RASSM entre 75% et 90% (dans certains districts, celle-ci remontait pourtant à 100%) : AOSPRM, 49/1/4292/122. Dans un rapport sur les écoles du district d'Ananiev du 4 octobre 1932, il est mentionné que la fréquentation scolaire était de 61% au 1 septembre 1932, mais elle a augmenté jusqu'à 83% le 24 octobre. TsDAVO, 166/10/1225/61.



alphabétisée en proportion de 66,6%, les Juifs à 62,0%, les Ukrainiens à 36,6%, les Moldaves à seulement 25,8%)<sup>65</sup>. Les politiques de « nationalisation » et d'« indigénisation », qui prévoient l'ouverture d'écoles et d'institutions culturelles dans la langue des représentants de différents groupes ethniques, ne découlent pas de soi, tant que les élites de tous les niveaux parlent au début très peu la langue des habitants locaux – Ukrainiens ou, encore moins, Moldaves<sup>66</sup>. La scolarisation des minorités ethniques suscite diverses formes de désaccord lors de l'application de la politique d'indigénisation et de nationalisation (par exemple, certaines communautés préfèrent la scolarisation en russe, au détriment de la langue nationale)<sup>67</sup>. En outre, le système d'enseignement des minorités ethniques est radicalement transformé en 1938, lors de la campagne de répression contre les soi-disant « ennemis du peuple », y compris les « nationalités ennemies », quand les écoles pour les minorités allemande ou polonaise, entre autres nationalités, sont russifiées<sup>68</sup>.

En conclusion, il convient de noter que l'administration soviétique et les autorités roumaines ont fait des efforts considérables pour scolariser la population rurale dans les deux régions (la Bessarabie et la Transnistrie). Les résul-

<sup>65</sup> Cf. Negru, *Politica etnoculturală*, 79.

<sup>66</sup> Cf. AOSPRM, 49/1/2017/36; 49/1/2401, *apud* Negru, *Politica etnoculturală*, 21, pp. 53-54. Cette situation de résistance aux politiques de « nationalisation » et d'« indigénisation » des institutions administratives et d'enseignement a été aussi constatée dans la même période (surtout dans les années 1920) dans les républiques ukrainienne et biélorusse, tant de la part de russophones que de la part de certains représentants de la population « autochtone » qui préféraient utiliser la langue russe dans leur communication au jour le jour et surtout dans les cadres formels. Cf. Caroline Gauthier, « Consensus, différends et obstacles pratiques dans l'organisation de l'enseignement primaire en ukrainien et en biélorusse (1920-1927) », in : Juliette Cadiot, Dominique Arel, Larissa Zakharova (dir.), *Cacophonies d'empire. Le gouvernement des langues dans l'Empire russe et l'Union soviétique* (Paris : CNRS Editions, 2010), 150-155.

<sup>67</sup> Voir, par exemple, le cas d'un groupe de parents juifs des élèves d'une école juive de Dubăsari, RASSM, qui demandaient que leurs enfants soient transférés dans des écoles de langue russe. TsDAVO, 166/6/1212/19-20.

<sup>68</sup> Par une décision de novembre 1938, les écoles nationales « spéciales » (allemandes, bulgares, polonaises, tchèques) ont été transformées en écoles russes ou ukrainiennes. AOSPRM, 49/1/4569/3 ; 49/1/3900/33. Voir la manière dont cette réforme a été appliquée dans plusieurs républiques soviétiques, dont la RASSM : Les Archives Russes d'Etat de la Recherche Sociale et Politique (RGASPI), 17/114/751/38-47 ; 17/114/751/ 27, 28 ; 17/114/751/21-26 ; 17/114/716/110-113 (les copies de ces documents ont été distribuées pour consultation par Juliette Cadiot dans le cadre du séminaire qu'elle a dirigé à l'EHESS, Paris, en 2006-2007). Cette politique de russification s'est intensifiée au milieu des années 1930 (et s'est établie en 1938) dans le but d'unification linguistique du pays, dans le contexte d'une peur croissante des dirigeants soviétiques d'une attaque militaire de l'extérieur. Cf. Juliette Cadiot, « A grands pas vers le russe : l'égalité des langues dans les années 1920-'30 », in Cadiot *et al.* (dir.), *op. cit.*, 111-133.

tats de ces campagnes de scolarisation ont été néanmoins inégaux. Le système d'enseignement soviétique réussit une scolarisation presque complète de toute la population d'âge scolaire (et d'alphabétisation des adultes), en vertu de fortes pressions politiques et d'une application stricte de l'obligation scolaire. De l'autre côté, en Bessarabie, en 1940, près de la moitié de tous les enfants d'âge scolaire ne sont pas encore scolarisés, en raison de l'insuffisance des ressources et de l'infrastructure scolaire et de l'application incohérente de l'obligation scolaire. Dans les deux cas, cependant, les habitants des deux régions ont été impliqués dans le processus éducatif, reconnaissant bon gré mal gré l'« autorité pédagogique » des administrations respectives. Ce processus est marqué en RASSM, dans le contexte soviétique, d'un antagonisme exacerbé entre les autorités d'Etat et la population civile et d'une marge de manœuvre et de capacités de négociation limitées. Le processus d'enseignement en Bessarabie implique, en revanche, une capacité de négociation plus importante entre la population civile et les autorités. Cet exercice, constitutif d'un processus de construction étatique et d'une démocratie émergente, a eu néanmoins pour résultat une scolarisation de la population rurale plus réduite en Bessarabie.

La politique de la scolarisation des « minorités ethniques » dans la République autonome moldave (à côté d'autres républiques) a été plus souple et inclusive qu'en Bessarabie roumaine. De fait, l'Etat soviétique agissait dans les républiques nationales, au moins jusqu'au tournant de la seconde moitié des années 1930, dans le cadre d'un modèle étatique fédératif, alors que l'Etat roumain appliquait une logique « nationalisante » dominante. Dans les deux cas, pourtant, le processus de « nationalisation » des écoles des minorités ethniques s'est heurté à de diverses formes et degrés de résistance passive et active de la part des minorités ethniques visées et par les agents et les institutions censés le mettre en place. La politique de « nationalisation » des écoles des minorités ethnolinguistiques est brusquement interrompue en 1938, en Union soviétique et en Roumanie, dans le contexte de la transformation générale de la politique nationale, axée désormais sur la promotion des groupes ethno-nationaux majoritaires et l'assimilation des « minorités ethniques ».

## Rezumat

Acest articol își propune să studieze înființarea învățământului primar public al minorităților etnice din Basarabia rurală, în perioada interbelică (1918-1940). Impunerea învățământului obligatoriu și universal a făcut obiectul unui raport de forță inegal între autoritățile statului responsabile de școlarizare și populația locală (preponderent rurală). Acest proces, realizat în urma unei relații dificile, de conflict și negociere, între autoritățile statului



și populația civilă, a avut un rol esențial în procesul de extindere a statului național în zonele rurale și în formarea cetățeniei și a identificării naționale în sânul grupurilor etnice și lingvistice minoritare din această provincie românească recent alipită. Articolul se încheie cu deschiderea unei perspective comparative, schițând cazul învățământului primar al minorităților etnice în Transnistria sovietică, în aceeași perioadă.

**Cuvinte cheie:** învățământ primar, Basarabia, Transnistria, România Mare, URSS, zone de contact, populație rurală, interbelic, construcție statală, integrare națională.